



Genève, le 21 août 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Rentrée scolaire 2018

Ce lundi 27 août, 76'000 élèves et 7000 enseignant-e-s reprendront le chemin de l'école. Conformément à la constitution genevoise, la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) entre en vigueur à cette rentrée, avec une première étape de déploiement. Genève, canton pionnier, se dote ainsi d'un nouvel instrument dans la lutte contre le décrochage scolaire. Le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) renforce l'accompagnement des élèves pour proposer à chacune et chacun d'entre eux un cursus adapté à son profil. Plus de 400 jeunes en difficulté bénéficieront d'une nouvelle offre de formation pré-qualifiante, évitant ainsi la rupture scolaire. Outre cette réalisation majeure, l'année scolaire 2018-2019 sera marquée par de nombreuses nouveautés. Malgré la forte augmentation du nombre d'élèves (+1537), les conditions-cadre sont stables.

La formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) sera dès cette rentrée une réalité : la norme constitutionnelle concerne les jeunes de 15 à 18 ans habitant le canton de Genève. Dans ce contexte, le premier objectif du DIP est d'améliorer le suivi individualisé des élèves afin d'éviter les ruptures de formation. C'est ainsi qu'un référent FO18 a été désigné dans chaque établissement du secondaire I et II, et que des conseillers en formation et en insertion ont été engagés. Des mesures ont également été prises pour sécuriser le passage du cycle d'orientation à l'enseignement secondaire II et affiner les orientations scolaires et professionnelles. Au printemps 2018, près de 400 jeunes en difficulté à l'ESII ont été reçus en entretien. Ils ont été orientés pour la rentrée scolaire vers l'une des offres pré-qualifiantes ou vers un suivi à CAP Formations.

L'offre de formation a été élargie. Le DIP propose désormais, pour les élèves en difficulté scolaire, trois nouveaux dispositifs. D'abord, des classes pré-professionnelles fonctionnant comme des passerelles vers l'apprentissage. Ensuite, des stages par rotation dans les centres de formation professionnelle permettant aux élèves de découvrir de nouveaux métiers pour mieux définir leur projet de formation. Enfin, un programme de formation individualisé autour de trois modules, de la remobilisation au soutien pour trouver un apprentissage.

Pour les jeunes ayant déjà décroché, CAP Formations prend le relais. Créé en 2013, ce dispositif aide les décrocheurs de 15 à 25 ans à retourner en formation. Avec la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, son rôle de guichet central est renforcé pour la prise en charge des jeunes ne fréquentant plus d'établissement scolaire (289 mineurs sont actuellement suivis). Un nouveau programme de retour en formation est également mis en place : le but est d'amener les jeunes à prendre ou à reprendre confiance en eux, à découvrir le monde du travail et à tout mettre en œuvre pour signer un contrat d'apprentissage.

Outre cette réalisation majeure, l'année scolaire 2018-2019 sera marquée par de nombreuses nouveautés : la cafétéria du collège Rousseau devient un lieu de formation (encadrés par leurs maîtres formateurs, des jeunes en formation effectueront les tâches nécessaires au fonctionnement de ce restaurant scolaire); mise en place de soutiens financiers inédits en faveur des séjours linguistiques à l'ESII ; renforcement de l'enseignement du fait religieux à l'EP et au CO grâce au déploiement d'un matériel pédagogique spécifique ; année des sciences et des technologies à l'EO. Ces avancées ont lieu dans un contexte de stabilité des conditions-cadre, malgré une forte augmentation du nombre d'élèves qui continue à mettre le système sous tension. En effet, le DIP accueille en 2018 plus de 1500 élèves supplémentaires.

Les chiffres-clés de la rentrée

La rentrée 2018 verra plus de 76'000 élèves reprendre le chemin de l'école (primaire: 35'615; cycle d'orientation: 13'442; secondaire II: 25'139 ; spécialisé: 1955). Les effectifs augmentent au primaire (+771), au cycle d'orientation (+235) et au secondaire II (+480). Ils sont en augmentation également dans l'enseignement spécialisé (+51). Ces élèves seront encadrés par un peu plus de 7000 enseignant-e-s. Pour répondre aux besoins nouveaux et pour compenser des départs, 464 nouveaux enseignant-e-s ont été engagé-e-s (primaire: 122; cycle d'orientation: 183; secondaire II: 124; spécialisé: 35).

Télécharger la présentation [Chiffres et points forts de la rentrée scolaire 2018](#).

Pour tout complément d'information :

*M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DIP,
T. +41 22 546 69 68 ou 079 754 25 90, pierre-antoine.preti@etat.ge.ch.*